

- Familles Saint-Albanaïses
- Enfants de 4 à 14 ans
- Quotient Familial inférieur ou égal à 799€



Le Pass'Alban est un coup de pouce pour favoriser la pratique sportive et culturelle des plus jeunes saint-albanaïses.

● Si votre quotient familial est inférieur ou égal à 799 €, la ville prend en charge **50 % du coût d'une adhésion par enfant et par an, dans la limite de 50 € par an et par enfant.**

● Plusieurs enfants âgés de 4 à 14 ans d'une même famille peuvent être aidés (prévoir une fiche d'inscription par enfant).

NOUVEAU

Le Pass'Alban est accessible aux Saint-Albanaïses qui pratiquent une activité dans un **club extérieur*** à la commune (Handball, Basket...) si l'activité n'existe pas à Saint-Alban.

*si accord entre la Commune et le club extérieur.

MODALITÉS

● Remplir la partie fiche d'inscription ci-contre (un feuillet par enfant) et la déposer accompagnée des pièces justificatives indiquées ci-dessous en mairie ou par courriel à accueil@mairie-stalban.fr du **2 septembre au 4 octobre 2024**.

● Merci de vous munir des **photocopies des documents** suivants :

- Attestation CAF (de moins de 3 mois) attestant d'un quotient familial inférieur ou égal à 799 €
- Livret de famille ou justificatif du représentant légal de l'enfant
- Pièce d'identité du représentant légal de l'enfant
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture EDF/GDF, eau ou téléphone)

● Si vous êtes éligible au PASS' ALBAN, la ville de Saint-Alban vous délivrera votre coupon PASS' ALBAN tamponné.

● La somme attribuée par la ville sera directement **déduite du montant de la cotisation annuelle** à régler auprès du club ou de l'association choisi(e).

PLUS D'INFO

Ville de Saint-Alban Square Georges Brassens

05 62 75 93 93

www.saint-alban31.fr



Fiche d'inscription

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance :/...../.....

Club ou association partenaire :
.....

Montant de la cotisation :€

Nom et Prénom du responsable légal de l'enfant :

Adresse :
.....
.....
.....

Tel* :

Courriel* :

Montant du Quotient Familial :

Le/...../202.. **Signature du responsable légal**

*vos coordonnées personnelles sont utilisées uniquement pour vous contacter si nécessaire.

PASS'ALBAN

NE PAS REMPLIR : CADRE RÉSERVÉ À LA MAIRIE

Club ou Association :

La Mairie de Saint-Alban certifie attribuer la somme de :€

Pour l'enfant :

Domicilié :

Saint-Alban, le/...../202..